

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 195/02

ÉFAI – 020416 – ASA 20/008/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / PRISONNIER D'OPINION

INDE

B. N. Jagdish (h), défenseur des droits humains

Londres, le 27 juin 2002

Le 25 juin, B. N. Jagdish, militant du *Narmada Bachao Andolan* (Mouvement de sauvegarde de la Narmada), a été arrêté par la police au niveau d'un arrêt d'autobus à Khedi Balwadie, dans le district de Dhar (État du Madhya Pradesh). Personne ne l'a revu depuis.

Amnesty International craint que cet homme ne soit détenu illégalement et qu'il ne soit torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. L'organisation pense que B. N. Jagdish est détenu uniquement en raison des activités légitimes qu'il exerce au sein du Mouvement de sauvegarde de la Narmada, et le considère par conséquent comme un prisonnier d'opinion.

Plusieurs villageois ont assisté à l'interpellation de B. N. Jagdish par la police. Des collègues et des amis du militant ont cherché à obtenir des informations à son sujet auprès des postes de police et du centre d'enregistrement des arrestations de Dhar, dans l'État du Madhya Pradesh, mais les responsables contactés ont nié avoir procédé à son interpellation et ont affirmé qu'il ne figurait pas sur leurs registres.

B. N. Jagdish est diplômé et vient du district de Bangalore. Il travaille depuis l'année dernière dans le district de Dhar pour le Mouvement de sauvegarde de la Narmada. Depuis 1985, ce mouvement s'oppose à la construction de barrages sur le fleuve Narmada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les riverains du fleuve Narmada protestent depuis plusieurs années contre un projet prévoyant la construction de 30 barrages, qui aurait pour conséquence la submersion des villages situés le long du fleuve. Les manifestants ont souvent été arrêtés et maintenus en détention, soumis à des mauvais traitements et harcelés alors qu'ils n'avaient fait qu'exercer leur droit à la liberté d'expression. Ces violations ont particulièrement touché les femmes, les autochtones et les défenseurs des droits humains.

Le Mouvement de sauvegarde de la Narmada demande que des mesures de réhabilitation et de réadaptation équitables soient prises en faveur de toutes les personnes que la construction des barrages a contraintes au départ, et notamment que des terres leur soient octroyées. Le 21 mai, quatre militants ont entamé une grève de la faim afin d'amener les autorités du Madhya Pradesh à intervenir dans cette affaire. Leur action visait à obtenir l'adoption de mesures de réadaptation en faveur des habitants de 17 villages qui seraient submergés une fois achevée la construction du barrage de Man, un des ouvrages dont la réalisation est prévue dans le cadre du projet Narmada. Leur grève de la faim a duré vingt-neuf jours et a permis l'ouverture de négociations avec les autorités au sujet de la réadaptation des villageois. Cependant, depuis lors, la police aurait mené dans les villages des opérations de ratissage visant les responsables des actions de protestation, et certains militants seraient détenus illégalement.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à révéler immédiatement où se trouve B. N. Jagdish ;
- demandez instamment que cet homme soit libéré immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculqué d'une infraction prévue par la loi et déféré à la justice ;
- engagez les autorités à garantir la sécurité de cet homme et à lui permettre immédiatement de consulter un avocat, d'entrer en contact avec sa famille et de bénéficier de soins médicaux si son état de santé le requiert ;
- appelez les autorités à s'engager à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener librement leurs activités pacifiques sans avoir à craindre d'être harcelés.

APPELS À :

District Collector (percepteur ayant des pouvoirs administratifs et judiciaires) :

Mr. Sanjay Dube
District Collector, Dhar
District Collectorate
Dhar, Madhya Pradesh
Inde

Télégrammes : District collector, Dhar, Madhya Pradesh, Inde

Fax : + 91 7292 34711 (L'obtention de la ligne de fax peut s'avérer difficile. Merci de vous montrer persévérant.)

Formule d'appel : *Dear District Collector / Monsieur,*

COPIES À :

Premier ministre de l'État du Madhya Pradesh :

Mr Digvijay Singh
Chief Minister of Madhya Pradesh
Office of the Chief Minister
Vallabh Bhavan, Bhopal, Madhya Pradesh, Inde

Fax : + 91 755 540 501 / 551 781

Formule d'appel : *Dear Chief Minister / Monsieur le Premier Ministre,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Inde dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 8 AOÛT 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*